

## **COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL TOURAINE PROPRE**

**MARDI 12 OCTOBRE 2021, à 18H00**  
**A LA SALLE DU CONSEIL – HOTEL DE VILLE**  
**PARVIS RAYMOND LORY – 37300 JOUE-LES-TOURS**

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. COHEN, Président  
M. TRYSTRAM, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Mme AUDIN, 2<sup>e</sup> Vice-Présidente  
M. VANNIER, 3<sup>e</sup> Vice-Président  
Mme SUARD, 4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Mmes GAULTIER, LEMARIE, MOUSSET et VIALLES  
MM. ARNOULD, BABARY, DROUET, GERARD, LALOT, MASSARD et PILLOT  
(suppléant de M. MARAIS)

### **ABSENTS EXCUSES :**

M. AUGIS, 5<sup>e</sup> Vice-Président, donne pouvoir à M. TRYSTRAM  
Mmes GINER (donne pouvoir à M. MASSARD), PLOQUIN, TILLIER et WANNEROY  
MM. EHLINGER, LOUAULT, MARAIS (suppléé par M. PILLOT), MORETTE et  
SEBAOUN (donne pouvoir à M. COHEN)  
Mme GENEVE, Trésor public

### **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE**

Touraine Propre : Mme AROCHE et M. NAVARD  
Tours Métropole Val de Loire : M. PIERRE  
Université de Tours : M. MELE

---

Mme Audin est désignée secrétaire de séance.

Les comptes rendus des Comités syndicaux du 30 mars et du 11 juin 2021 sont adoptés à l'unanimité.

## **REDUCTION A LA SOURCE**

### **❖ POINT 1 – PROJET AGIRE**

*Intervention de Patrice Melé (Université de Tours)*

*Cf. annexe n°1*

Le projet AGIRE se focalise sur le rôle des acteurs collectifs dans la prévention et la réduction des déchets, sur leur capacité à impliquer la population et à construire les conditions d'une transition dans le domaine de la gestion des déchets.

M. le Président le remercie pour cette présentation et lui demande si des liens entre les travaux présentés et Carteco ont été faits.

M. MELE lui répond positivement en ajoutant que l'équipe dont il fait partie travaille en étroite collaboration avec l'ADEME.

M. NAVARD s'interroge sur le fait qu'il y ait beaucoup plus d'initiatives associatives en Touraine que dans le reste de la région Centre-Val de Loire. Il souhaite savoir si ce phénomène a fait l'objet de recherches plus approfondies.

M. MELE pense que cette situation notamment due aux caractéristiques macro-sociologiques de la population.

M. PIERRE, en tant qu'auditeur libre, est autorisé par l'assemblée à prendre la parole. Il souhaite savoir s'il existe une connaissance fine de la typologie des déchets au sein des structures étudiées dans le cadre du projet AGIRE.

M. MELE constate qu'elles sont dotées d'une expertise, qui est le plus souvent combinée à un véritable savoir-faire autour de la gestion des déchets.

M. le Président ajoute que ces organisations - dans le milieu associatif par exemple – jouent un rôle d'alerte et peuvent être le moteur d'expérimentations. Il cite l'exemple d'associations locales : les composteurs partagés de Zéro Déchet Touraine et la collecte de biodéchets portée par Les Vers de Tours. Ces deux initiatives sont partiellement financées par Touraine Propre.

Mme AUDIN insiste sur l'importance de sensibiliser à la réduction des déchets à la source dès le plus jeune âge. Cela doit passer par des temps d'éducation environnementale à l'école, mais aussi à l'Université. Elle cite l'exemple de la « Rentr'écolo » organisée cette année par l'Université de Tours.

M. TRYSTRAM pense qu'il est essentiel de faire une distinction entre les associations urbaines et rurales. Ces dernières naissent souvent lors de moments de contestation, mais elles peuvent tout de même acquérir une expertise sur un temps plus long. Les problématiques ne sont pas toutes partagées entre les territoires. Il évoque le compostage partagé. Un sujet peu prégnant dans les zones moins urbanisées où les habitants peuvent disposer aisément de solutions individuelles pour valoriser leurs biodéchets.

## FINANCES

### ❖ POINT 2 – INFORMATION EMPRUNTS TRAVAUX LOCAUX (DONNE ACTE)

Mme AROCHE explique que 2 emprunts ont été souscrits pour réaliser les travaux des locaux auprès de la Caisse d'Epargne Loire- Centre.

**Emprunt n° 1 – 60 000€** - échéances trimestrielles – taux fixe – 0.73 % -12 ans - déblocage des fonds le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Frais 150 €.

**Emprunt n° 2 – 11 000€** (correspondant à peu près au montant du FCTVA) – prêt relais – taux 0.36 % / an. Frais 75 €. Déblocage des fonds le 1<sup>er</sup> octobre 2021. Echéance annuelles – Remboursement du capital in fine au maximum au maximum le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

❖ **POINT 2 BIS – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT HORS-DEPARTEMENT**

M. le Président explique qu’actuellement les frais de déplacement ne seraient pas remboursés lorsqu’un délégué indemnisé de Touraine Propre quitte le département d’Indre-et-Loire. La délibération actuellement en vigueur n’est pas assez précise sur ce point. Bien qu’occasionnelles, ces situations se présentent parfois pour assister à un événement d’importance nationale, comme un congrès ou une formation par exemple.

M. TRYSTRAM s’interroge sur la légalité de cette décision en précisant, qu’à sa connaissance, cela n’est pas possible dans les communes.

Mme AROCHE lui confirme que si cette délibération était adoptée, elle serait en conformité avec le cadre légal actuellement en vigueur. Elle ajoute que le barème utilisé sera celui de la fonction publique territoriale.

M. le Président cite l’exemple de la Ville de Tours où les frais de déplacement hors département sont pris en charge pour les élus.

A l’unanimité, le Comité syndical décide de procéder au remboursement des frais de déplacement hors département ( y compris hôtels et repas ) des délégués Touraine Propre en se référant au barème de la fonction publique territoriale.

❖ **POINT 3 – ANNULATION SUBVENTION FESTIVAL TERRES DU SON ET DBM CORRESPONDANTE**

M. le Président explique que dans le cadre de l’appel à projets 2021, il avait été voté, lors du Comité syndical du 30 mars, une subvention pour l’ASSO (Terres du Son) d’un montant de 1 700€ pour la location de la charrette à cheval (avec bâche Touraine Propre) et d’un vélo – broyeur pour la vaisselle compostable.

Le format du festival ayant été revu, ces prestations n’ont pas eu lieu. Il est donc proposé d’annuler la subvention et de passer la DBM n° 1 suivante :

- **Article 6574-020- AG (ASSO) : - 1700 €**
- **Article 661-020- AG : + 800 €**
- **Article 6688 -020- AG : + 900 €**

A l’unanimité, le Comité syndical décide d’annuler la subvention du festival Terres du Son et sa DBM correspondante.

❖ **POINT 8/1 – ANNULATION PARTIELLE SUBVENTION ECO-CARTE 37 - SEPANT**

M. le Président propose d'avancer les points 8/1 et 8/2. La SEPANT a en effet transmis de nouveaux éléments ayant une incidence sur les finances du Syndicat.

M. le Président rappelle que Touraine Propre devait réaliser pour le compte de la SEPANT la mise à jour de l'Ecocarte 37 qui devait recenser les acteurs du réemploi en Touraine. Pour mémoire, ce dossier faisait partie des contrats de réciprocité de plusieurs communautés de communes. Une subvention d'un montant de 3 600 € avait été votée en 2020.

Ce recensement s'est notamment traduit par la mise à disposition de Mathis NAVARD, responsable technique-doctorant, pour la modification et l'ajout de nouvelles entrées. L'ensemble de la structure du site internet devait être revu en raison de la présence de modules obsolètes. Le Syndicat a aussi rencontré de très importantes difficultés à obtenir les codes de connexion, mais ce point a été résolu

M. NAVARD explique que Touraine Propre a cependant quelques inquiétudes quant à la viabilité de ce projet.

En effet, la veille réalisée par le personnel du Syndicat a mis en lumière qu'une initiative similaire était en train de voir le jour à l'échelle nationale. Baptisée « Cartéco », cette cartographie interactive a pour ambition, d'ici 2022, de recenser tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Portée par l'ADEME et l'ANCT, elle bénéficie d'importants financements qui ne pourront jamais être égalés par l'Ecocarte 37. Il en est de même pour sa visibilité auprès du grand public.

Mme AROCHE relate que le risque de produire un travail déjà réalisé par ces autres structures est réel. Il n'y a aucun intérêt à ce que ces 2 cartes entrent en concurrence. Cela serait incompréhensible pour les citoyens et financièrement non viable. Sollicitée sur ce point, la SEPANT n'a pas encore été en mesure d'apporter une réponse claire à Touraine Propre.

De fait, le Comité syndical décide d'annuler le solde de la subvention pour un montant de 2 520 € (article 6574-020-AG : -2 520 €)

Les crédits disponibles seront affectés de la manière suivante : article : dépenses imprévues O22-O20-AG.

Le versement déjà effectué en 2020 (1080 €) ne fera pas l'objet de recouvrement, car un réel travail de recensement a été effectué par la SEPANT et cette liste sera fournie pour alimenter la base de données Cartéco.

❖ **POINT 8/2 – SUIVI ECO-CARTE 37 (SEPANT)**

M. NAVARD rappelle que la SEPANT porte un projet de tables rondes depuis plusieurs années.

En raison de la crise sanitaire et d'une restructuration importante du dossier, ces dernières n'ont pas encore pu avoir lieu. Initialement orientées vers les pièces détachées de D3E, elles se sont

peu à peu élargies – sur demande du Syndicat – au réemploi dans son acception la plus large (ressourceries, biodéchets...).

La SEPANT a revu sa copie et propose désormais d'organiser 3 réunions de 2 heures et réunissant une trentaine de citoyens du territoire concerné. Le premier temps sera consacré à la présentation des enjeux et des acteurs locaux en lien avec la question des déchets. Le second sera celui de la concertation. Les citoyens seront alors invités à faire part de leurs idées et/ou suggestions. Elles seront ensuite synthétisées et formalisées durant la troisième et dernière réunion avant d'être remise à la collectivité.

A la fin août 2021, une convention a été signée entre la communauté de communes Touraine Est-Vallées et la SEPANT. Ces tables rondes devraient se tenir à partir de début janvier 2022. Touraine Propre pourrait rejoindre cette initiative en demandant la rédaction d'une convention tripartite ou ne pas y prendre part immédiatement et attendre le retour de la communauté de communes afin de savoir s'il est pertinent que le Syndicat s'engage dans ce projet à plus grande échelle. L'assemblée est invitée à s'exprimer sur ces 2 options.

Mme MOUSSET se dit favorable à ce que Touraine Propre attende un retour écrit de la communauté de communes Touraine Est-Vallées. S'il s'avère positif et qu'un autre territoire est candidat, elle pense que Touraine Propre pourrait financer une 2<sup>e</sup> série de tables rondes. Le reste de l'assemblée partage son avis.

A l'unanimité, le Comité syndical décide de proposer au vote la somme de 2 520€ en 2022 et de financer une 2<sup>e</sup> série de tables rondes si le retour d'expérience de la communauté de communes Touraine Est-Vallées s'avère être concluant et qu'un autre territoire se déclare candidat.

## REDUCTION A LA SOURCE

### ❖ POINT 4 – STANDS DE SENSIBILISATION

M. NAVARD explique que tout au long de l'été et en ce début d'automne, des stands d'animation sont organisés par Touraine Propre sur l'ensemble de son territoire. Cette action avait été interrompue en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Leur objectif est de promouvoir la réduction à la source des déchets, de partager les différents supports de communication du Syndicat (plaquettes, stop pub...) et de promouvoir ses actions.

Depuis le dernier Comité syndical, 4 d'entre eux ont eu lieu :

- **12 juin 2021 - Au Tours des Possibles (Tours) :** de bonnes conditions météorologiques, mais un public en grande partie déjà sensibilisé ;
- **10 et 14 juillet 2021 - festival « Midi-Minuit » par Terres du Son (Monts) :** temps pluvieux et terrain impraticable, faible fréquentation en raison d'un manque de visibilité de l'éco-village et de l'absence de « locomotives » (restauration...). A ne pas renouveler ;
- **19 septembre 2021 - brocante (Saint-Aubin-le-Dépeint) :** jumelé à une distribution de composteurs individuels, il a permis d'aller à la rencontre d'un public non sensibilisé, malgré un temps maussade. Un succès à renouveler sur d'autres territoires ;
- **2 octobre 2021 - Coupe de France de BMX (Descartes) :** un public venu de toute la France et davantage intéressé par la compétition que par la réduction à la source. Temps

venteux puis pluvieux, l'évènement a été interrompu en début d'après-midi. A ne pas renouveler.

Mme AROCHE précise que la 4<sup>e</sup> Fête de l'Environnement qui devait se tenir le 4 juillet à l'ENS des Rouchoux (Semblançay) a été annulée à la dernière minute en raison des conditions météorologiques.

Durant ces 5 jours d'animation, 97 personnes ont été sensibilisées. Ce nombre peut paraître faible, mais les conditions météorologiques ont été très défavorables sur la quasi-totalité des stands. La pluie, souvent accompagnée par le vent et la boue, était présente les 10, 14 juillet, 19 septembre et 2 octobre 2021.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), un stand se tiendra le **samedi 20 novembre prochain dans la salle des Quatre Vents de Rouziers-de-Touraine.**

M. le Président réaffirme sa volonté de poursuivre, voire d'amplifier, la tenue de futurs stands de sensibilisation. Ils devront prendre en compte des différents retours d'expérience de ceux organisés durant cette année 2021.

Mme AUDIN se demande s'il ne serait pas tout de même intéressant de renouveler la participation de Touraine Propre au festival Terres du Son dans un contexte post-Covid.

Mme AROCHE répond que non seulement il existait un problème sur l'organisation de l'éco-village mais aussi que de nombreuses associations très politisées étaient présentes et que ce n'est pas vraiment le rôle d'une collectivité territoriale

M. NAVARD lui explique que les prochaines éditions ne ressembleront peut-être pas à celles antérieures à 2019 en raison des difficultés budgétaires rencontrées par l'ASSO. La participation du Syndicat pourra toujours être réévaluée au moment venu à la lumière des éléments fournis par les organisateurs. Il ajoute que les stands vont être profondément revus dans la cadre de son travail doctoral portant sur les différents dispositifs de sensibilisation.

M. le Président explique à nouveau la nécessité de revenir, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur, au format des stands antérieurs aux périodes de confinement (ou post- confinement) c'est-à-dire des foires (exemples : Loches, Amboise ...) ou des brocantes ...

## ❖ POINT 5 – BORNES LIVR'LIBRE

### - Attribution de 4 nouvelles bornes

M. le Président annonce que la Commission Livr'Libre s'est réunie le 23 septembre dernier.

M. NAVARD présente les 4 bornes qui ont été octroyées :

- **Amboise** : locaux de l'association AGEVIE (foyer Malétrenne)
- **Ballan-Miré/Joué-lès-Tours** : lac des Bretonnières
- **Joué-lès-Tours** : collège de la Vallée Violette
- **Saint-Bauld** : espace vert à proximité du cimetière

- **Suivi par le personnel de Touraine Propre**

M. le Président relate que la tournée d'inspection des bornes Livr'Libre par le personnel de Touraine Propre entamée en 2020 se poursuit sur l'ensemble du territoire du Syndicat. A ce jour, **78 d'entre elles ont été vérifiées** (28 en 2020 et 50 en 2021).

Des problèmes récurrents sont constatés. Dans certains cas, il s'agit des **défauts d'entretien de la part des communes**. Les autocollants qui sont censés être apposés sur les livres de manière visible (si possible sur la tranche) à assurer une surveillance du contenu de chaque borne sont quasi systématiquement absents. De plus, de nombreuses boîtes à livres sont détériorées pour diverses raisons (démoussages non réalisés, visuels délavés ou arrachés...).

Après chaque visite, **un courrier de rappel est envoyé aux communes concernées**. Touraine Propre étant propriétaire des bornes, il leur est demandé de remédier dans les plus brefs délais à ces dysfonctionnements. Un formulaire y est joint afin de mettre à jour la base de données de référents, dont l'identité évolue naturellement au cours du temps.

- **Problèmes avec Signal Concept**

Ces tournées d'inspection sont aussi l'occasion de relever d'autres problèmes qui ne sont pas de la responsabilité des communes. **Une baisse de la qualité globale des bornes a été constatée depuis 2017-2018**. Paradoxalement, les plus anciennes sont celles en meilleur état. Déjà alerté à plusieurs reprises au cours des derniers mois, Signal Concept a réalisé des modifications sur ses produits neufs en renforçant les étagères qui flanchaient sous le poids des livres.

Malgré tout, le niveau de finition se dégrade, y compris sur les modèles 2021. De Monts à Loché-sur-Indrois, des bornes ont été livrées avec d'importants défauts : lames mal fixées, chutes de polyal de couleurs différentes, réutilisées... **Des courriers ont été adressés au fabricant, dont un recommandé. Deux factures sont toujours en instance de paiement**.

- **Expérimentation de 3 bornes en bois**

M. AROCHE explique que, pour les raisons évoquées ci-dessous, la Commission a décidé de s'engager dans l'expérimentation d'un nouveau modèle de bornes Livr'Libre. Elles seront faites en bois, à partir de chênes provenant de forêts régionales. Elles seront fabriquées localement par l'ESAT « Les Grandes Reuilles » de Bridoré.

M. NAVARD précise que deux bornes de ce modèle ont déjà été installées, dont l'une dans le centre-ville historique de Montrésor. Elle appartient à l'Union des commerçants, mais ils sont partenaires de Touraine Propre pour le suivi des livres qui y sont déposés. Le bois devrait permettre de soulever certaines contraintes vis-à-vis des architectes des bâtiments de France.

Dans le cadre des bornes attribuées par la Commission, 3 sites d'expérimentation ont été retenus :

- **Amboise** : locaux de l'association AGEVIE (foyer Malétrenne)
- **Ballan-Miré/Joué-lès-Tours** : lac des Bretonnières
- **Saint-Bauld** : espace vert à proximité du cimetière

## ❖ POINT 6 – COMPOSTEURS PARTAGES

### - Demande de financement auprès de l'ADEME

M. NAVARD annonce que le dossier finalisé a été transmis à l'ADEME, le 1er juin dernier. Il porte sur l'installation de 60 sites de compostage maillés sur l'ensemble du territoire du Syndicat, dans des zones à forte densité de population, là où le compostage individuel est impossible. Le budget prévisionnel, incluant l'équipement et l'accompagnement, est de 48 830€. En cas d'absence de financement de la part de l'ADEME, Touraine Propre disposera des capacités financières pour l'implantation de 30 sites de compostage collectif.

L'ADEME a adressé un premier retour à Touraine Propre au cours du mois de septembre. Afin que la subvention soit accordée, il est nécessaire de construire une matrice des coûts. Cette prestation est sous-traitée à un cabinet externe, mais est entièrement prise en charge par l'Agence. Les adhérents de Touraine Propre ont été sollicités pour fournir les documents nécessaires à son élaboration (plans de prévention, tonnages des déchèteries...). Ils se sont tous montrés réactifs, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse. Une fois obtenue, la matrice pourra être établie et le dossier traité par l'ADEME.

## ❖ POINT 7 – AAP 2019 : DIFFICULTES AVEC LA SUBVENTION PRECIOUS KITCHEN

M. le Président rappelle que, dans le cadre de l'appel à projets 2019, une subvention de 5 000 € a été accordée au projet « Precious Kitchen » de la Fabrique d'Usages Numériques (FUNLab). C'est la plus importante jamais octroyée.

Initialement, 2 000€ devaient être utilisés pour l'animation et l'événementiel et 3 000€ pour la création et l'impression. L'objectif des 2 créatrices **était d'identifier, de caractériser et d'exploiter des déchets plastiques pouvant être revalorisés**. Cela correspondait pleinement aux missions du Syndicat. C'est sur cette base que les élus de la Commission de l'époque se sont déterminés.

Depuis, leur projet a évolué. Il s'intéresse à présent aux matières organiques, notamment les coquilles d'huitres et les mousses. Une problématique beaucoup moins prégnante pour Touraine Propre du fait de leur nature biodégradable. Alertées sur ce point en début d'année, les 2 créatrices ont fourni un document intitulé « rapport d'activité » qui n'en possède pas les caractéristiques et qui ne répond en rien aux demandes de clarification faites par le Syndicat.

De plus, 3 817,70 € ont été engagés pour des postes de dépenses qui ne correspondent pas à ce qui avait été présenté en 2019, à savoir des déplacements pour un stagiaire, des provisions de charges et divers défraiements. Notons que les engagements pris par Precious Kitchen en matière de communication ne sont pas respectés puisque Touraine Propre ne figure dans aucun de leurs supports et n'est cité dans aucun article de presse. De nombreux rappels ont été faits (mails, visites, courrier ...). Les crédits ne seront pas reconduits en 2022. En l'absence de réaction de leur part d'ici le 10 décembre, il sera proposé l'annulation de la subvention.

M. TRYSTRAM s'étonne que ces difficultés, évoquées à plusieurs reprises lors des précédents Comités syndicaux, n'aient pas encore été réglées.

Mme GAULTIER constate que la subvention a été détournée de son objectif initial. Elle se demande pourquoi les délégués s'interrogent encore sur son maintien.

Mme AUDIN souhaite leur octroyer un bref sursis en plaidant pour le bénéfice du doute en faveur d'une association encore relativement jeune.

Mme MOUSSET plaide pour la rédaction d'un courrier recommandé avec accusé de réception qui serait adressé aux porteuses du projet. Il précise qu'il devra comporter un ultimatum clair.

M. le Président approuve cette proposition et invite les membres de Precious Kitchen à présenter leurs travaux lors du Comité syndical de décembre prochain.

*Pour mémoire, les points 8/1 et 8/2 ont été avancés après le point 3.*

#### ❖ **POINT 9 – APPEL A PROJETS 2021-2**

M. le Président rappelle que 6 dossiers ont été retenus dans le cadre de la première édition de l'appel à projets 2021. Fort de ce succès, **il a été décidé de poursuivre cette action avec un second volet.**

Les subventions octroyées le seront sur les crédits 2022. Comme de coutume, le premier versement représentera 30% de la subvention. Les 70% restants seront versés à la fin du projet, sur présentation des factures et d'un rapport détaillé.

**Le dépôt des candidatures sera possible à partir de la mi-octobre.** Il se terminera fin novembre, lors de la semaine européenne de réduction des déchets. Une communication spécifique est d'ores et déjà prévue.

### **COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

#### ❖ **POINT 10 – FLYER COLLECTIF CYCLISTE 37 – TOURAINE PROPRE**

M. NAVARD rappelle que le précédent Comité syndical a validé les nouveaux visuels du flyer réalisé en collaboration avec le Collectif Cycliste 37. Il viendra remplacer celui réalisé en 2015 et qui nécessitait une mise à jour importante. Son message reste le même : à savoir, encourager le don de vieux vélos de manière à ce qu'ils soient remis en état par l'association ou utilisés

comme banque de pièces. Nouveauté, il donne un coup de projecteur sur les ateliers d'autoréparation et la vente de bicyclettes d'occasion. En tant que partenaire majeur, la visibilité de Touraine Propre est assurée sur le recto et le verso du document.

Mme AROCHE explique que, comme prévu dans le cadre de l'appel à projets 2021-1, son impression est prise en charge par le Syndicat. 6 000 exemplaires ont été édités pour 245€ par Graphival à Joué-lès-Tours. Leur livraison est imminente.

Ils seront distribués par le Collectif Cycliste 37 et Touraine Propre lors des stands de sensibilisation et les envois. Des exemplaires seront également mis à disposition des délégués.

#### ❖ POINT 11 – GUIDE « QUI FAIT QUOI ? »

M. NAVARD annonce que le contenu de la nouvelle version du guide « Qui fait Quoi ? » est désormais bouclé. Il a été réalisé en grande partie par Axel CUVIER lors de son stage au sein de Touraine Propre. Sa mise à jour devenait urgente puisque la dernière remontait à 2010.

Au-delà de la liste des entreprises collectant et traitant des déchets, il porte également sur les déchèteries et sur des messages de sensibilisation.

Sa conception a été confiée à une graphiste de Saint-Senoche, Marine AUCHER, qui avait déjà effectué un stage à Touraine Propre et avait donné toute satisfaction. Nous attendons son retour afin de valider les BAT et lancer l'impression. Sa diffusion devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2021.

#### ❖ POINT 12 – REFONTE DU SITE INTERNET

M. NAVARD annonce que le site internet du Syndicat va prochainement entamer sa mue. Entièrement obsolète, la refonte de la partie technique va être réalisée par une graphiste de Tours, Camille DUBOIS-GOUCHAULT. Le webdesign devait être conçu par la graphiste de Saint-Senoche, Marine AUCHER. Or, cette dernière nous a notifié son impossibilité d'assurer cette prestation en raison d'un départ prochain à l'étranger pour raisons professionnelles.

Dans le cadre de sa refonte intégrale et en lien avec la recherche doctorale de Mathis NAVARD, le futur site internet de Touraine Propre a pour vocation de devenir une plateforme de sensibilisation à la réduction des déchets à la source, en complément des informations institutionnelles qui seront mises à jour. L'interface et le parcours utilisateur de cette nouvelle monture seront des éléments qui conditionneront sa réussite. Ainsi, **il est proposé de lancer une consultation auprès de certains webdesigners de proximité.**

Une communication spécifique sera réalisée au sein des communautés professionnelles afin de maximiser sa portée. La candidature jugée la plus intéressante sera retenue pour la réalisation du nouveau site internet de Touraine Propre.

Mme AUDIN pense, qu'au-delà d'une consultation, cette refonte pourrait faire l'objet d'un stage de fin d'études pour un étudiant. Elle invite le personnel de Touraine Propre à se rapprocher des écoles de graphisme présentes sur le territoire du Syndicat.

M. NAVARD l'informe que des prises de contact avec des écoles susceptibles d'être intéressées auront lieu dès cette semaine.

## PLAN REGIONAL

### ❖ POINT 13 – COMITE DE PILOTAGE : ENJEUX POUR L'INDRE-ET-LOIRE

M. le Président propose aux délégués de prendre la parole sur les enjeux pour l'Indre-et-Loire en matière de traitement des déchets dans un contexte qui devient de plus en plus préoccupant. En effet, tous les exutoires du département fermeront progressivement leurs portes au cours de cette décennie (2023 pour le site de Chanceaux-près-Loches et 2026/2027 pour Sonzay). Il annonce qu'une première réunion avec les élus et les techniciens est prévue le mercredi 3 novembre prochain à 14h30.

M. TRYSTRAM rappelle qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème métropolitain et qu'il est nécessaire de l'appréhender à l'échelle départementale. Pour cela, il pense qu'il faut modifier le plan régional. Il note l'arrivée prochaine d'une sous-préfète qui s'occupera spécifiquement du dossier.

M. PIERRE, en sa qualité de 17<sup>e</sup> Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire délégué aux déchets ménagers et à la transition écologique et énergétique, est autorisé par l'assemblée à prendre la parole.

Il rappelle que Touraine Propre a été spécifiquement créé pour apporter une solution à cette problématique. Il affirme qu'aucun retard n'a été pris en la matière malgré la récente crise qui a secoué Tours Métropole Val de Loire. Il souhaite mener son travail dans la continuité de ses prédécesseurs.

Malgré tout, il déplore que l'Etat ne facilite en rien ces projets en citant l'exemple du dernier décret relatif à la gestion des biodéchets. Les pénalités lors de l'enfouissement ont un coût de plus en plus élevé. Il est aujourd'hui question de 175€ la tonne.

M. le Président précise qu'il s'agit avant tout d'un dossier politique et technique. Touraine Propre doit y jouer un rôle actif, mais l'implantation d'un futur site de traitement ne relèvera pas du Syndicat. A ce titre, Tours Métropole Val de Loire et le Smictom du Chinonais sont en première ligne.

Il affirme que le temps des études est terminé et qu'il s'agit désormais du moment d'entrer dans la phase opérationnelle du projet.

M. TRYSTRAM poursuit et voit en Touraine Propre une plateforme de communication majeure. Le Syndicat est en mesure de porter une voix unique pour l'ensemble des élus du territoire. Il suggère de s'entourer d'un cabinet d'expert en la matière tout en insistant sur l'importance d'un projet commun.

M. VANNIER déclare qu'il n'est pas question de faire payer les citoyens. Il se montre inquiet quant aux 8 000 à 10 000 tonnes enfouies par an sur le site de Chanceaux-près-Loches et qui ne bénéficieront bientôt plus d'un exutoire.

M. TRYSTRAM insiste sur l'importance de faire de cet enjeu lié aux déchets une thématique énergétique. Le futur site de traitement devra être en mesure d'assurer une production électrique ou hydrogène.

M. VANNIER s'interroge sur le futur lieu d'implantation de ce site.

M. PIERRE évoque 3 options pour la future UPEV, dont l'une à proximité de l'aéroport de Tours et une seconde sur le territoire du Smictom du Chinonais. Il précise que le dossier est prêt, mais que l'Etat le bloque pour l'instant. Un volet « hydrogène » pourra y être ajouté.

M. le Président pense qu'il est dangereux de se lancer dans la reprise du plan régional. Cela serait trop long alors qu'il y a urgence. Il relève un certain flou quant aux contours de ce document. Il laisserait une vaste place à l'interprétation.

M. PIERRE rappelle qu'il s'agit avant tout d'une question transpartisane.

M. TRYSTRAM insiste sur l'importance de faire entendre une seule et même voix réunissant les Présidents de Communautés de Communes, des Syndicats ainsi que Touraine Propre.

M. le Président rappelle qu'une réunion se tiendra le 3 novembre prochain. Elle devrait permettre de mettre en ordre un plan de bataille pour les mois et les années à venir. Dans un premier temps, il pense qu'il est primordial d'unir la voix des délégués de Touraine Propre. Ce qui, selon lui, ne devrait pas être trop difficile. Il précise cependant que le Syndicat n'est pas maître d'ouvrage.

M. PILLOT se demande si cette question ne devrait pas être portée par tous les maires du territoire.

M. MASSARD poursuit en expliquant que ce projet devrait être présenté au Congrès des Maires d'Indre-et-Loire. Il y a urgence puisqu'il constate que peu de choses ont évolué au cours de ces 4 dernières années.

M. TRYSTRAM n'est pas d'accord avec cette affirmation. Il rappelle qu'un projet a été porté du côté de Mettray, mais il a dû faire face à une vive opposition qui n'a pas permis sa concrétisation.

Mme MOUSSET et M. MASSARD notent que les délégués de Touraine Propre parlent déjà d'une même voix.

M. TRYSTRAM annonce que la prochaine réunion des Présidents de Communautés de Communes d'Indre-et-Loire se tiendra le 2 novembre prochain. Il invite des membres de Touraine Propre, en particulier le Président, à y participer afin d'échanger autour de cette problématique.

## QUESTIONS DIVERSES

**Le prochain Comité syndical se tiendra le mercredi 24 novembre à 18h. Le lieu sera communiqué ultérieurement.**

**Le Président**

**La Secrétaire de séance**

**Martin COHEN**

**Armelle AUDIN**